



# INFORMATIONS GÉNÉRALES

information  
CORONAVIRUS  
COVID-19

**Protocole à partir du 19 mai 2021**

## PARCOURS, PRACTICE & PUTTING-GREENS OUVERTS OUVERTURE DE LA TERRASSE DU CLUB-HOUSE

**Vous rejouez au golf « normalement » à partir du mercredi 19 mai**

- Vous jouez la petite boucle : du trou n°1 au trou n°7 puis le trou n°18 **mais vous n'êtes PAS PRIORITAIRES**, les joueurs arrivant du trou n°17 ont la priorité.
- Vous jouez les 18 trous

**RAPPEL : LA RÉSERVATION EST OBLIGATOIRE  
POUR L'ACCÈS AU PARCOURS AINSI QUE L'ENSEIGNEMENT.**

**Nous vous informons qu'en cas de fièvre, toux, signes d'infection rhinopharyngée, etc. l'accès au golf est interdit. La reprise de votre sport favori doit être soumise à la validation de votre médecin traitant**

Pour lutter contre la propagation du Covid-19, le Golf Club de Nantes a défini des gestes barrières propres à la pratique du golf. Ces modalités viennent compléter les consignes gouvernementales et fédérales qui sont en vigueur à partir du 19 mai 2021. Elles pourront être revues au gré de l'évolution de la situation sanitaire et réglementaire.

## MESURES GOUVERNEMENTALES ET FÉDÉRALES

- **Liberté de déplacement** : il n'y a plus de distance maximum à respecter en votre domicile et le golf.
- **Couvre-feu** : il est fixé à 21 heures jusqu'au 8 juin, il passera à 23 heures à partir du 9 juin, et disparaîtra à partir du 30 juin.
- **Distanciation physique, gestes barrières** : 2 mètres en activité sportive, **port du masque obligatoire dans les zones intérieures et en dehors des zones de jeu** (parking, chemins d'accès...)
- **Interactions** : les regroupements sont limités à 10 personnes au sein du golf en extérieur, et à 6 personnes en intérieur.
- **Gel hydroalcoolique** : il est demandé aux golfeurs de se munir d'un flacon de gel hydroalcoolique. Un flacon est également disponible à l'accueil du golf.

## CLUB HOUSE ET INSTALLATIONS

- **Accueil et Pro-Shop** : ouverts dans le respect du protocole sanitaire (respect des 8m<sup>2</sup> par personne, 1 personne à la fois dans le pro-shop, marquage au sol, distanciation, mesures barrières...)
- **Vestiaires** : possibilité d'accéder à son casier individuel en traversant les espaces collectifs et en respectant un espace de 8 m<sup>2</sup> entre individus ainsi que le port du masque. **Les douches et les sèche-cheveux restent condamnés jusqu'à nouvel ordre.**
- **La terrasse est ouverte, avec 6 personnes maximum par table.**
- **Les sanitaires [du club-house et du vestiaire](#) sont ouverts.**

## AVANT DE VOUS RENDRE AU GOLF

- **La réservation des départs est obligatoire, par téléphone ou internet**
- **Respect des consignes générales de sécurité sanitaire** : il conviendra aux golfeurs de ne pas venir jouer en cas de fièvre, toux, signes d'infection rhinopharyngée...

## VOTRE PARTIE DE GOLF

- **Arrivée sur site - parking** : dès l'arrivée sur le parking du golf, vous devrez respecter les règles de distanciation physique et nous vous rappelons que tout regroupement de plus de 10 personnes est strictement interdit, même sur le parking.
- **Arrivée sur site - accueil** : après avoir préalablement réservé votre partie avant d'arriver sur site, vous devez impérativement signaler votre présence.
- **Locations d'équipements** : [Les locations de Voiturettes, de Chariots et de Clubs de golf](#) sont autorisées. Leur désinfection est assurée, après utilisation, par le personnel du golf.
- **Zones d'entraînement au petit jeu** : Accès libre au practice, zones de chipping et putting en respectant le principe général de 2 mètres de distanciation entre les personnes.
- **Nombre de joueurs par partie** : Les parties de 4 joueurs sont autorisées, dans le respect des gestes barrières : distanciation 2 mètres à tout moment, flacon de solution hydroalcoolique obligatoire...
- **Déroulement de la partie** :
  - Cartes de scores : il n'y aura pas d'échange de cartes de scores,
  - Echange de matériel pendant la partie : il n'est pas autorisé,
  - **Manipulation des RATEAUX DE BUNKERS, DRAPEAUX et PIQUETS : de nouveau AUTORISÉE, avec la recommandation de se laver les mains avec une solution hydroalcoolique AVANT MANIPULATION.**

**- Aire de nettoyage : à nouveau ACCESSIBLE, dans la limite d'1 personne à la fois**

Les dispositifs à air comprimé et à eau, à la sortie du green n°18, sont de nouveau accessibles.

## **PRACTICE**

Accès libre, en respectant le principe général de 2 mètres de distanciation entre les personnes.

**Les seaux de practice (vides) sont de nouveau disponibles à côté des machines à balles.**

Un distributeur de solution hydroalcoolique a été mis à disposition, pour vous permettre la désinfection des seaux et de vos mains.

## **ENSEIGNEMENT ENCADRÉ**

**- Réservation** : les cours de golf individuels devront être réservés à l'avance par téléphone auprès de nos professeurs. Les cours collectifs n'excéderont pas un maximum de 9 élèves.

Guillaume POUMÈS : 06 12 42 02 10

Matthieu BILLAUD : 06 73 17 47 31

Les seaux de balles seront fournis directement par les Pros et une zone d'attente sera matérialisée à côté des machines à balles. Pour les non-membres, les seaux sont à régler à l'accueil.

Durant votre cours, vous devez vous munir de votre masque.

**- Distanciation** : les golfeurs et les enseignants devront respecter la distanciation de 2 mètres. Il ne devra y avoir aucun contact physique. Dans le cas d'un cours collectif l'enseignant et les élèves devront se montrer particulièrement vigilants afin d'éviter tout contact entre les élèves ou entre l'enseignant et chaque élève.

**- Marquage au sol** : un marquage au sol permettra de matérialiser la zone servant de limite aux interactions entre l'enseignant et l'élève.

Nous comptons sur vous tous pour respecter scrupuleusement toutes ces recommandations, afin de préserver votre santé, celle des autres joueurs et du personnel du Golf Club de Nantes, et de retrouver le plaisir du jeu.

